

■ L'INFO DU JOUR

RATP : la CGT appelle à la grève illimitée dès le 2 juin

Y AURA-T-IL des métros et des RER sur les lignes A et B durant l'Euro de foot ? Même si elle aurait du mal à bloquer tout le réseau à elle seule, la CGT, premier syndicat à la RATP, fait monter la pression. Elle appelle les agents à une grève illimitée à partir du 2 juin. Objectif : demander la réouverture des négociations salariales annuelles et le retrait du projet de loi Travail, a-t-on appris hier auprès du syndicat.

En revanche, l'Unsa, deuxième syndicat, a levé le préavis qu'il avait déposé pour la période de l'Euro (du 10 juin au 11 juillet), après avoir affirmé-t-il dans un communiqué, obtenu une « augmentation significative ». En l'occurrence, il s'agit d'une « prime de valorisation individuelle » liée à la productivité versée en cas de surcroît d'activité lors de grands événements.

Pas de quoi amadouer la CGT. Comme en mars, le syndicat lie la contestation du projet El Khomri à des revendications propres à l'entreprise : les « besoins légitimes des agents » ne sont satisfaits « ni par le projet de loi travail [...] ni par une augmentation ponctuelle au travers des mesures catégorielles et/ou individuelles », explique la CGT dans son préavis, daté du 20 mai, mis en ligne sur son compte Facebook. « La direction, soutenue par le gouvernement,

persiste à ne pas augmenter la valeur du point statutaire, seule garantie d'une mesure générale sur l'ensemble des salaires », se plaint Bertrand Hammache, délégué central adjoint.

Dans un tract plus explicite signé de sa section Bus, le syndicat réclame « 300 € d'augmentation » et « le rejet de la loi Travail ». « Le dialogue du gouvernement, c'est le 49-3. Le dialogue de la direction, c'est le relevé de décision. La riposte des agents, c'est la grève. On bloque tout ! » écrit-il. La CGT déplore le gel, pour la deuxième année consécutive, de la valeur de ce point servant à calculer le salaire des agents (hors primes), malgré des « bénéfices records » (437 M€, + 47 %).

Lors des négociations salariales annuelles, qui ont eu lieu le 11 mars,

la RATP a refusé une augmentation générale des salaires. Elle a cependant signé avec l'Unsa et la CFE-CGC un accord sur diverses mesures de revalorisation (de l'intéressement, des bas salaires et d'une prime). Une prime d'intéressement, supérieure à 1 000 €, sera versée fin mai. Suivie en juillet un prime complémentaire de 250 €.

Contactée, la direction de la RATP n'a pas souhaité réagir à ce préavis de grève illimitée de la CGT.

R.D.



Le premier syndicat à la RATP appelle ses agents à débrayer pour contester la loi Travail et demander des négociations salariales.

Le Transilien perturbé demain et jeudi

Comme la semaine dernière, la CGT et Sud ont déposé un préavis de grève entre ce soir 19 heures et vendredi matin. Mais les trains de nuit ne seront quasiment pas impactés. En revanche, quelques perturbations sont à attendre dans les journées de demain et jeudi, selon les prévisions communiquées hier soir. En région parisienne, ce seront surtout les lignes J, L et R qui seront impactés avec seulement un train sur deux en circulation. Pour le RER C et

la ligne P, on prévoit 2 trains sur 3. Pour les autres lignes du Transilien, la grève devrait avoir peu d'impact. Sont prévus pour les lignes E et N : 3 trains sur 4. Pour le RER B et la ligne U : 4 trains sur 5. Pour le RER D : 9 trains sur 10 circuleront. Le trafic sera normal sur le RER A, le T4 et les lignes H et K. Globalement, selon ces prévisions de trafic, la grève sera moins suivie que la semaine dernière.

B.S.